



PARIS - CANADA

ORGANE DES INTÉRÊTS
CANADIENS & FRANÇAIS
Paraissant le 1^{er} & le 15 de chaque mois

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....	1 franc.
RÉCLAMES, —	2 —
FAITS-DIVERS, —	3 —

DIRECTEUR: PAUL FABRE

BUREAUX: 10, Rue de Rome, 10, PARIS

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2.

Adresse Télégraphique :
SOFOC-PARIS

SOMMAIRE

La Minerve.....	HECTOR FABRE.
Revue.....	P. F.
L'Or au Canada.....	LUCIEN DELORT.
Les Canadiens à Paris.....	JACQUES MERVILLE
Le Gentilhomme français et la colonisation du Canada (Suite).....	LÉON GÉRIN.
Bibliographie.....	HUGUES DELORME.
Les Théâtres.....	JEAN CARIGNAN.

LA MINERVE

Le plus ancien des journaux canadiens vient de suspendre sa publication. Il est probable que cette rigueur du sort n'est pas définitive et que nous verrons renaître de ses cendres le vieil organe canadien. *La Minerve* représente un long passé; c'est un journal de traditions politiques; il a un cortège d'abonnés qui le suivront jusqu'au-delà de la tombe. Sa mort serait leur mort; ils s'enseveliraient avec lui, du moins en ce sens qu'ils fermeraient les yeux à la lumière et cesseraient de lire plutôt que de lire un autre journal.

Ce sentiment, cette constance à l'égard d'un seul journal, sont choses infiniment respectables, à une époque où nous nous élançons tous vers l'actualité. Le journal à principes, bons ou faibles; le journal dont le but est de retenir un parti dans les liens étroits de leurs convictions communes, et qui ne vise pas à atteindre le public flottant, a une physionomie et comme une grandeur que ne saurait avoir le journal d'informations — de l'information instantanée. Il est pour celui qui le suit, de tout repos. Il offre à ses abonnés un placement intellectuel de père de famille. Chaque article reflète l'autorité acquise après tant d'années, et l'écrivain semble interpréter en l'écrivant la pensée de tous ceux qui ont passé avant lui à travers ces hautes colonnes, y ont vécu, pensé, écrit, enseigné. Il est impossible,

même au lecteur le plus indifférent, de se défendre de cette obsession, et de ne pas voir passer devant lui, lorsqu'il dépose un instant le journal pour réfléchir, l'ombre des rédacteurs disparus, et de ne pas sentir le poids de leur empire sur cette longue série de lecteurs, sur cet amas de questions débattues et résolues.

Les feuilles du jour, ces feuilles si remplies et si vivantes, qui allèchent la foule et qui piquent si fort la curiosité qu'on ne saurait se défendre de la subir à son tour; ces feuilles pourra-t-on les relire, une fois l'actualité disparue? Les historiens futurs, même s'ils ne reculent pas devant la masse énorme amoncelée chaque jour par la publicité à outrance, se laisseront de suite à l'aspect défraîchi et morose des vieilles nouvelles.

On relira toujours les journaux comme la vieille *Minerve*. Elle a fait, durant toute sa carrière, de l'histoire. On peut discuter encore les opinions qu'elle a soutenues, critiquer les injustices qu'elle a commises, regretter la passion qu'elle a montrée contre des hommes qui méritaient des jugements plus équitables: il n'en faut pas moins convenir que les historiens iront chercher dans ses collections jaunies les éléments principaux de leurs arrêts.

La Minerve, le *Canadien* tombé avant elle sur ces champs de bataille démodés, sont des journaux historiques. Ils font partie de nos annales; ils sont des annexes de Garneau et de son histoire. Le plus illustre rédacteur du *Canadien*, Etienne Parent, qui l'avait dirigé pendant bien des années, me disait souvent qu'il avait toujours eu soin d'y insérer intégralement toutes pièces pouvant servir à l'histoire. Qui de nous a aujourd'hui ce noble souci? Tout entier à la tâche d'informer nos contemporains des moindres détails de la vie courante, les journalistes n'ont pas le loisir de songer à ce que penseront de nous nos descendants.

A sa réapparition prochaine, la *Minerve* prendra sans doute une allure nouvelle; souhaitons cependant qu'elle ne brise jamais les liens qui la rattachent au passé.

HECTOR FABRE.

REVUE

La *Gazette du Crédit* publie un excellent article sur le Pacifique Canadien:

Nous avons déjà signalé l'avantage qu'aurait le marché de Paris à s'occuper des divers titres, actions et obligations de la Compagnie du **Chemins de fer Canadien du Pacifique** — Canadian Pacific Railway — qui se négocient activement sur les places de Londres, de Bruxelles et de Berlin.

Les résultats de l'exploitation, en 1897, ont été des plus brillants. Au 31 octobre, l'excédent net était déjà de 1,760,000 piastres, sur une augmentation brute de produits de 2,395,000 piastres; soit une proportion de dépenses de 25 0/0.

Du 1^{er} novembre au 14 décembre, l'augmentation brute pour les 6 semaines, a été de 825,000 piastres et on peut être assuré qu'elle atteindra et dépassera 1 million de piastres à la fin de l'année. Ce sera encore un excédent net de 700,000 piastres.

Soit en tout, pour l'année, 2,490,000 piastres.

En 1896, toutes charges payées et le dividende des actions de préférence prélevé, il est resté un bénéfice disponible de 1,706,792 piastres qui a permis de distribuer un intérêt de 2 0/0 aux actions ordinaires.

Cette année, l'excédent devant être d'environ 4 millions de piastres, quelle sera l'attribution faite aux actions ordinaires?

Nous ne reproduirons pas à ce sujet les calculs de la presse canadienne et anglaise. Ils seraient sans intérêt pour nos lecteurs, le titre étant peu connu. Mais nous pouvons dire qu'on compte sur un intérêt de 4 1/2 0/0, au minimum. Comme l'action a déjà reçu un acompte de 1 1/2 0/0, elle aurait encore à toucher 3 0/0.

Les circonstances générales, les découvertes de mines d'or et surtout le réveil de l'activité commerciale expliquent cette grande fortune du Pacifique Canadien. Un phénomène analogue se pro-

duit sur les lignes de la Compagnie Canadienne du Grand-Tronc dont les éléments de trafic sont pourtant moins considérables.

Il est impossible d'étudier la situation économique du Canada sans être frappé de la souplesse et de la vigueur avec laquelle la Compagnie du Pacifique Canadien approprie son exploitation aux besoins grandissants du pays. On en a notamment une double preuve dans la hardiesse avec laquelle la Compagnie s'est chargée de la construction de l'embranchement de la Passe du Nid de Corbeau (Crow's Nest Pass), en Colombie anglaise et des larges préparatifs qu'elle fait pour prendre, au printemps prochain, sa part de bénéfices dans le mouvement d'émigration des chercheurs d'or vers le Klondike.

* *

Le *Petit Parisien* commente un article publié par sir Charles Dilke dans la *Revue de Paris* au cours duquel, après avoir rappelé qu'il a été le premier à lancer l'expression de la *plus Grande Angleterre*, il combat quelques-unes des idées de M. Chamberlain. M. Charles Dilke déclare qu'il a toujours été un partisan de l'expansion britannique, mais un adversaire de la fédération impériale.

Citons une partie du commentaire du *Petit Parisien* :

Sir Charles Dilke écarte la fédération politique; il ne croit pas davantage à la fédération commerciale; — celle-ci constituerait pour toutes les puissances industrielles un péril auquel rien ne pourrait se comparer; ce serait la fermeture d'un débouché de premier ordre à tout ce qui ne serait point anglais. Mais ne nous effrayons pas avant l'heure. Le Royaume-Uni reste libre-échangiste; l'Australie pratique un protectionnisme inflexible, le Canada adopte un système mixte; une transaction entre ces trois régimes serait bien malaisée. Le Zollverein anglo-saxon, sur lequel M. Chamberlain se rabat en désespoir de cause, n'est même point une possibilité pour l'avenir prochain.

Rejetant tous les projets qui ont été discutés à Londres, lors du Jubilé de la Reine, M. Charles Dilke préconise par contre un accord militaire entre la métropole et ses colonies. Mais ne va-t-il pas se heurter aux difficultés qu'il a pris lui-même la peine de signaler en si bons termes? Et l'esprit particulariste des Australiens, des Anglais d'Afrique et des Canadiens n'exclura-t-il pas une convention même purement défensive qui porterait atteinte à une parcelle de leur autonomie? Ni Sydney, ni Melbourne ne sont menacées; la Nouvelle-Zélande, qui se sent à l'abri derrière sa ceinture marine, ne redoute point une invasion étrangère; elle se refusera à contribuer aux expéditions que le cabinet de Londres prodigue pour agrandir le domaine du Royaume-Uni: ses milices et un petit croiseur dont elle paie la dépense lui suffisent largement — et toutes les dépendances britanniques raisonneront comme elle.

* *

Dans le journal *Time and the Hour*, un écrivain américain qui signe Taverner parle en ces termes de la population canadienne française de Lowell, Massachusetts :

J'avais toujours supposé qu'elle représentait le type d'une ville manufacturière de la Nouvelle-Angleterre, mais je l'ai trouvée complètement française — aussi française que Milwaukee est allemande; presque aussi française que Montréal. Jamais par toute la Nouvelle-Angleterre je n'ai éprouvé une telle sensation d'être en pays étranger. La première chose que j'ai remarquée a été que le plus grand nombre des enseignes de commerce, même sur la rue principale, portaient des

noms français. Il y avait des épiciers français, des marchands français, des droguistes français, des médecins français, des dentistes français.

En avant de grand nombre de magasins étaient des affiches portant des listes de marchandises attrayantes, dans les deux langues. J'ai remarqué le français venant en tête et l'anglais ensuite. Je suis entré dans une grande épicerie pour consulter un directory. Il y avait là plusieurs personnes et toutes parlaient en français. Si je posais une question, on me répondait en anglais assez facile, mais ayant un accent étranger prononcé.

J'ai remarqué qu'une grande partie des noms dans le bottin étaient français. Presque tous les passants que j'ai croisés dans la rue parlaient français. Il devait y avoir au moins cent mots de français pour 10 anglais. Presque tous les enfants parlaient français. La cité était Lowell. Quel changement depuis les jours du Lowell Offering, quand Lucy Larcom et Harriet Hanson — maintenant Mme Harrier H. Robinson — étaient employées de fabriques de manufactures.

En terminant, Taverner dit qu'il a été agréablement impressionné par l'apparence de la population parlant français. Il a trouvé chez elle un air de prospérité et a remarqué des types de beauté frappante parmi les jeunes gens et les jeunes filles.

* *

M. Ernest Guérin annonce une nouvelle édition du roman de M. Chauveau, *Charles Guérin*.

La direction de la REVUE CANADIENNE doit commencer avec sa livraison de janvier la reproduction du roman de M. Chauveau, *Charles Guérin*, dont tout le monde connaît le titre, mais que bien peu de personnes ont lu parmi la jeune génération.

Il y a déjà longtemps que cet ouvrage est devenu presque introuvable dans le monde de la librairie. L'auteur en fit paraître la première partie en 1846-47, dans l'*Album de la Revue Canadienne*, publié par M. Letourneau, à Montréal. En 1852, M. Chérier en donna une édition régulière et complète, par livraisons mensuelles. Les fascicules eurent une circulation considérable à Québec et à Montréal; mais ils volèrent de main en main, s'éparpillèrent deçà et delà, et rares furent les collectionneurs qui les firent relire en volume.

Ce roman de mœurs canadiennes de M. Chauveau obtint un succès remarquable.

Plus d'une lectrice a versé des larmes en lisant les feuillets navrants et exquis du journal de Marichette, la charmante « fille d'habitant » trop longtemps oubliée par Charles Guérin, l'étudiant en droit de Québec.

Le problème résultant de la situation de la race conquise (disons *cédée* pour ne déplaire à personne), en face de la race conquérante, est posé de main de maître dans ce roman dont certaines pages semblent ne dater que d'hier.

L'auteur reçut dans le temps de nombreuses félicitations. M. de Puibusque, qui avait connu M. Chauveau à Québec, s'intéressa particulièrement à cette œuvre, et il la fit connaître autour de lui.

La reproduction projetée est une bonne fortune pour les abonnés de la REVUE CANADIENNE. Je ne doute pas que l'œuvre charmante de M. Chauveau obtienne auprès des lecteurs de 1898 autant de succès qu'auprès de ceux de 1850.

P. F.

L'OR AU CANADA

Elles sont vraiment fort intéressantes les communications faites par M. Clarence J. Mc Cuaig aux représentants de quelques journaux anglais. M. Mc Cuaig est un honorable banquier de Montréal, directeur de la Montréal London Gold and Silver development Co, et qui s'occupe presque exclusivement de la négociation de valeurs de mines d'or. Il est à Londres depuis environ un mois, et comme on le sait, très informé et très sincère, il est avidement interrogé par nos confrères de la presse économique et financière. Voici, très brièvement, le résumé d'une de ses plus récentes conversations :

« Vous savez, a-t-il dit, que la Colombie anglaise a produit, depuis 1858, pour 65 millions de dollars d'or, d'argent, de plomb ou de cuivre. Dans les mines d'or, l'enrichissement en profondeur est constaté d'une façon indiscutable. Ainsi, sur le terrain de la mine Le Roi, à une profondeur de 600 pieds et à la War Eagle, à 500 pieds, le filon acquiert sur certains points une largeur de 27 pieds.

« Je ne puis pas dire quelle sera la durée probable de ces mines; mais je crois qu'on peut les travailler avantageusement jusqu'à une profondeur de 3,000 pieds et au-delà. La production de la Colombie Anglaise qui était de 2 millions 600,000 dollars en 1890, atteint maintenant de 9 à 10 millions de dollars par an. Jusqu'à présent, ces mines ont appartenu, pour la plus grande partie à des capitalistes américains; mais, depuis un certain temps, les capitaux canadiens commencent à s'y intéresser en d'assez larges proportions.

« La mine Le Roi qui a fait ses premières expéditions de minerai dans le cours de l'hiver 1893-1894, a déjà payé 125,000 livres de dividendes, non compris ses frais d'installation, d'outillage, de développement et sa part constitutive de 50,000, livres si ce n'est davantage, pour l'établissement d'un haut-fourneau.

« La War Eagle, de son côté, a distribué plus de 40,000 livres de dividendes et elle a, en ce moment, pour plus de 200,000 livres de minerai prêt à être expédié.

« Les Sociétés minières ont, en effet, pris le parti de laisser leur production sur le carreau de la mine jusqu'à ce que les dépenses nécessitées par le traitement soient abaissées. On compte, pour ce résultat, sur la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Les frais sont actuellement de 9 à 11 dollars par tonne de 2,000 livres, seront ramenés à 7 dollars; ce qui augmentera sensiblement les disponibilités pour le dividende.

« La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a ajouté en souriant M. Mc Cuaig, n'agit pas ainsi par philanthropie. Elle sait qu'elle y trouvera d'autre part son bénéfice. Des mines qu'on ne peut pas exploiter dans les conditions actuelles, à cause de leur faible valeur en or, seront mises en exploitation. Il en résultera une notable augmentation du trafic des voyageurs et des marchandises. Du reste, la construction, par la Compagnie de l'embranchement de la passe du Nid du Corbeau va avoir pour effet de réduire le prix du coke de 14 dollars à 5 1/2 dollars; et ce sera encore un sérieux avantage pour les mines.

M. Mc Cuaig a ensuite insisté sur la richesse des mines d'argent du district de Slovan. « A la mine Payne, a-t-il dit, la moitié de la pro

priété a été vendue 100 livres l'il y a trois ans; deux ans après, elle valait 16,000 livres; et la mine a payé depuis le mois de janvier 12 à 16,000 livres par mois, le plomb suffisant à couvrir tous les frais d'exploitation. La Slocan Star a distribué, de son côté, 80,000 livres de dividendes. Quant à la Great North Star Mine qui appartient à quelques-uns des principaux personnages du Pacifique Canadien, elle a donné cette année un bénéfice de 45,000 livres, malgré des frais énormes de traitement et de transport.

L'interlocuteur de M. Mc Cuaig l'a ensuite interrogé sur la Klondike et sur les mines d'Ontario.

« Je ne crois pas, a dit l'honorable financier à un danger de famine pour Dawson ». On verra plus loin combien cette prévision était exacte. Et il a ajouté: « Il se peut que les propriétaires des mines aient accaparé les approvisionnements afin de payer leurs ouvriers partie en argent, partie en objets d'alimentation. Mais c'est un fait spécial dont il est aisé d'entrevoir toutes les conséquences. »

Et M. Mc Cuaig a continué :

« Quant aux mines d'Ontario, notamment aux mines du Lac des Bois, de la rivière de la Seine et des lacs Manitou et Wabigoon, elles constituent des placements rémunérateurs à cause de la modicité des frais de traitement qui ne dépassent pas de 3 à 6 dollars par tonne. Récemment on a refusé 200,000 livres pour la mine Sultana qui produit de 2,500 à 3,000 dollars par semaine. »

Le secrétaire de M. Mc Cuaig a, paraît-il, ajouté quelques mots au sujet des mines de la Nouvelle-Ecosse où se poursuivent de très actives recherches et qui auraient déjà donné de brillants résultats.

Dans une autre conversation, M. Mac Cuaig a montré à un de nos confrères du *Financial News*, un document d'un haut intérêt, une carte de la White Pass dressée par un de ses ingénieurs M. Lévis Hulhest, sur une feuille de papier Watman, de 20 pieds de longueur.

La très vive émotion qu'avait inspirée le sort des mineurs de Dawson tend à se calmer. On télégraphie, en effet, de Victoria, sous la date du 3 janvier, qu'il est arrivé une caravane de 60 voyageurs venant du Klondike. Elle avait quitté Dawson, il y a environ deux mois. Ces gens déclarent qu'à ce moment, commencement du mois d'octobre, il n'y avait dans le district de Yukon aucune crainte de famine et que les prévisions étaient plutôt favorables. On estimait de 15 à 20 millions de dollars le produit de la dernière campagne.

La question de la route à suivre pour se rendre aux nouveaux champs d'or est toujours des plus controversée. Un explorateur, M. St-Cyr, rentré à Victoria le 15 décembre, après avoir examiné la route de la rivière Stickeen au lac Teslin et à la rivière Hootalinqua, déclare qu'elle peut parfaitement être mise en état pour un service permanent et régulier de transport, en toute saison.

Malheureusement, on a d'assez mauvaises nouvelles du major Walsh, le commissaire canadien et de son expédition. D'après ce qui se disait, à Victoria à cette même date du 15 décembre, le major aurait été obligé d'abandonner tout son bagage, de sorte qu'il se trouverait sur les bords de la rivière Salmon, aussi dénué de ressources que les autres groupes d'émigrants. M. Walsh et ses compagnons auraient résolu d'établir là leur campement jusqu'au mois de mars.

Pour terminer ces notes sous une impression moins triste, disons que jamais le service des ventes de titres de la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique n'avait enregistré d'aussi importantes transactions qu'en 1897. La Compagnie a vendu cette année 200,000 acres de terre d'une valeur de 650,000 dollars, tandis qu'elle n'avait vendu en 1896 que 88,000 acres pour 307,000 dollars.

LUCIEN DELORT.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat-général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, Rue de Rome :

M. Beaudry Leman, Montréal.

M. F. Beaudry, Weaverville. Hôtel Terminus.

M. et Mme L. Th. Dubé, Montréal. 111, Bd de Courcelles.

Mlle Jarvès, Toronto. 9, rue Washington.

LA BOUCANE

Assistaient à la réunion de *La Boucane*, du 1^{er} janvier : MM. Henri Beau, M. A. Suzor-Côté, J. O. Marchand, A. S. Mackay, docteur L. Gauthier, docteur F. X. de Martigny, docteur O. Mazurette, docteur G. Bourgeois, N. Lacroix, etc.

Les prochaines réunions auront lieu, au café de Fleurus, au coin des rues du Luxembourg et de Fleurus, le samedi 15 janvier et le samedi 29 janvier, à 8 h. 1/2.

Les Canadiens et amis du Canada sont cordialement invités à ses réunions amicales.

Notre compatriote et ami le docteur Charles A. Prévost, qui a habité Paris pendant plusieurs années, est maintenant établi à New-York, 66, Madison-Avenue. Le docteur Prévost a été nommé médecin de l'Hôpital Français de New-York, et médecin du Consulat-Général de France.

Dernièrement le docteur a soigné Rivierre, le célèbre coureur, qui se trouvait à New-York et qui venait de prendre part à la fameuse course cycliste de 6 jours.

M. Prévost a également soigné MM. Plançon (autrefois de l'Opéra de Paris) et Salvignac, du Grand-Opéra de New-York.

Toutes nos félicitations à notre compatriote pour ses nombreux et brillants succès.

JACQUES MERVILLE.

LE GENTILHOMME FRANÇAIS ET LA COLONISATION DU CANADA

(Suite)

Les expéditions transatlantiques du roi chevalier reflétaient exactement ces conditions. Le voyage de Verrazano, entrepris dans l'au-

tomne de 1523, comme Bonnavet, à la tête de la brillante armée du roi, entré en Lombardie, n'eut pas de suite. En effet, lorsque le navigateur florentin, au bout d'une navigation de sept mois, vint rendre compte à la cour du succès de son voyage, François I^{er} ne pouvait plus l'écouter. Prospère Colonna avait chassé Bonnavet de l'Italie et le roi de France lui-même, affaibli par la révolte du connétable de Bourbon, battu sous les murs de Pavie, tombait aux mains des Impériaux (1525). Dix années semées de guerres et d'aventures se passèrent avant qu'il pût reprendre ses projets de colonisation.

Les explorations de Cartier, poursuivies dans le golfe et le fleuve de Saint-Laurent pendant les années 1534 et 1535, furent brusquement interrompues par la guerre. C'est le 25 juillet 1536, quelques jours seulement après le retour de Cartier à Saint-Malo, que Charles-Quint passa le Var et envahit la Provence. A la suite de la paix de Nice, la tentative de colonisation de Roberval ne fit que mettre en plus vive lumière le vice organique de cette monarchie naissante. L'expédition composée en grande partie de criminels tirés des prisons du royaume, sous la conduite de chefs jaloux l'un de l'autre, après avoir languï un an ou deux sur les bords du Saint-Laurent fut en bloc rappelée en France. Lescarbot nous donne l'explication de ce retour prématuré : c'est que « le roi étant occupé à de grandes affaires qui pressaient la France pour lors, ledit Roberval fut mandé pour servir le roi par deça ».

Les faibles successeurs de François I^{er} se montrèrent encore moins capables que lui de mener à bonne fin de telles entreprises. La ruine prompte des établissements fondés avec l'aide de l'amiral de Coligny au Brésil (1556) et en Floride (1562), nous fournit un nouvel aspect de l'impuissance de ce gouvernement formé alors par l'alliance boiteuse d'un roi catholique et d'un ministre huguenot armé l'un contre l'autre.

Le pouvoir royal sous des chefs médiocres, ébranlé par les guerres religieuses, ou agité par les factions, fut contraint de renoncer à tout projet d'agrandissement pour ne songer qu'à sa propre conservation. Hors d'état de coloniser directement, il se déchargea de ce soin sur des marchands ou des gentilshommes à qui il céda le privilège exclusif du commerce des fourrures en retour de promesses de colonisation. Mais telle était sa faiblesse, qu'il ne parvint pas, d'une part, à assurer aux concessionnaires la jouissance paisible et durable de ce privilège, et d'autre part, à obtenir d'eux l'accomplissement de leurs obligations. Le privilège accordé aux neveux de Cartier, Noël et Chaton, fut révoqué presque aussitôt, sur les instances de leurs concurrents. La Roche, en 1599, se vit enlever son privilège par Chauvin et Pontgravé. Par suite des intrigues des Malouins et des autres, de Monts fut dépouillé de son monopole sur la côte d'Acadie en 1606, dans le bassin du Saint-Laurent en 1609. Sous le gouvernement débile de Marie de Médicis et de ses trois vieux ministres, les marchands associés, en dépit des efforts héroïques de Champlain, exploitèrent le pays sans remplir aucun de leurs engagements, au point que la colonie finit par tomber aux mains des Anglais qui la gardèrent trois ans.

A ce moment apparaît Richelieu, dont le génie militaire, dans l'espace de quinze années, courba grands seigneurs et huguenots sous le

joug royal, éleva la monarchie, du bas-fonds de la Régence, à une hauteur qu'elle n'avait pas encore connue, et plaça la France à la tête de l'Europe. Du même coup il intervint dans les affaires coloniales, s'attribua la surintendance de la navigation et du commerce, abolit, dans la Nouvelle-France, le régime des vice-rois et la compagnie « de Caen », pour lui substituer une association plus vaste et plus puissante dont il se déclara le chef, et enfin força Charles Ier d'Angleterre à restituer Québec.

Ainsi la monarchie était devenue forte. Mais elle était restée pauvre. Quand Richelieu arriva au pouvoir le plus grand désordre régnait dans les finances, et ce n'est que dix années plus tard, vers la fin de son administration qu'il put remédier quelque peu à cet état de choses. La compagnie de la Nouvelle-France reçut de lui, en retour des lourdes charges de colonisation qu'il lui imposa, la jouissance assurée d'importants privilèges, mais point d'aide pécuniaire. Du reste, ce que Richelieu put faire faillit se perdre sous le ministère plus faible de Mazarin. La colonie, à peine débarrassée de l'exploitation odieuse des marchands, se vit menacée de destruction par les Iroquois.

Enfin, Louis XIV reprit l'œuvre de Richelieu et la compléta. Il centralisa entre les mains de ses ministres, ou plutôt entre les siennes, les différents services dans les moindres détails, et les réforma tous, à commencer par les finances. On sait avec quelle dextérité Colbert changea la face des choses; comment il arriva, dès la première année, à doubler le revenu disponible du roi. Jusqu'à la fin de son administration le progrès ne fit que s'accroître. En 1683, de 116 millions d'impositions, il en entra net plus de 92 millions et demi au Trésor, une augmentation de 70 millions sur le revenu de l'année 1661. L'organisation financière se régularisa en même temps de toute façon, comme le témoignent la suppression des affaires extraordinaires et l'augmentation des revenus ordinaires. La centralisation du pouvoir et le rétablissement des finances royales signalent donc les débuts du gouvernement personnel de Louis XIV.

Nous ne serons pas surpris dès lors, s'il fait preuve, à l'égard des colonisateurs, de plus de libéralité que, jadis Richelieu. Louis XIV accorda à la compagnie des Indes occidentales des privilèges aussi vastes que ceux attribués naguère aux Cent-Associés; mais, de plus, il la subventionna généreusement. Ce n'est pas tout; le roi contribua directement à l'établissement de la colonie. Il y fit transporter nombre de paysans et de gentilshommes. A partir de 1659, nous pouvons retracer à l'aide des mémoires du temps, l'arrivée en Canada chaque année, sans compter les soldats, de 300 ou 400 hommes et de 100 à 150 femmes ou filles. En outre, de 1667 à 1672, près de 1000 soldats y furent licenciés. Aux colons pauvres, le roi fit des avances d'argent, les plaça à salaire chez les habitants déjà établis, leur fit faire des distributions de hardes et de vivres. Il favorisa l'établissement des jeunes filles qu'il avait fait envoyer dans la colonie, en dotant chacune d'elles suivant sa condition. Les nouveaux mariés recevaient souvent une habitation et des vivres pour huit mois. Des gratifications furent accordées pour encourager les mariages hâtifs et les familles nombreuses. Chaque soldat qui consentit à se fixer dans le pays reçut une concession de terre et une somme d'argent. Quant aux officiers, ils furent mis en possession de

domaines beaucoup plus vastes, investis de droits seigneuriaux sur les terres des paysans, et reçurent en même temps des gratifications beaucoup plus considérables. Louis XIV fit distribuer dans la colonie des troupeaux d'animaux domestiques, surtout des moutons et des chevaux. Enfin, il voulut lui-même donner l'exemple, en faisant entreprendre à son compte des défrichements dans le voisinage de Québec. « C'est étonnant, écrivait Marie de l'Incarnation, de voir comment le pays se peuple et se multiplie. Aussi, dit-on que le roi n'y veut rien épargner. »

Toutefois, même arrivée à ce point le plus haut de sa puissance et de sa richesse, la monarchie militaire de la France demeurait instable. La guerre de Hollande (1672) mit fin tout à coup à ce mouvement de colonisation administrative. Le roi ne prit plus désormais le même intérêt aux affaires de la Nouvelle-France: il ne s'occupait plus d'elle qu'à de longs intervalles, et ne l'assistait plus qu'avec parcimonie. A ce moment la monarchie française cesse de croître. La paix de Nimègue, en 1678, marque le terme de sa grandeur.

Bientôt, par l'enchaînement naturel des choses, la décadence se produit. En même temps que les ressources du pays s'épuisent de plus en plus complètement par la suction qu'exerce l'organisme central, démesurément grossi, les puissances étrangères, en nombre croissant, se lèvent contre la France. Après la triple alliance de 1668, c'est la grande alliance de 1673, c'est la redoutable ligue d'Augstbourg de 1685, c'est l'alliance générale de 1701. A partir de 1683, le désordre s'introduit de nouveau dans les finances; sous le Pelletier, Pontchartrain, Desmarets et le régent, on revient aux vieux errements, aux expédients arbitraires et ridicules, sans parvenir à corriger la détresse du Trésor. Les succès militaires deviennent plus rares et plus puissants.

Puis, la chute se précipite. En 1692, c'est la destruction de la flotte française; à partir de 1704 c'est l'écrasement de l'armée de terre à Blenheim, Ramillies, Turin, Oudenarde, Malplaquet, Dettingen. La monarchie refait en sens inverse le chemin parcouru, et en peu d'années, retombe au pied de cette pente qu'elle a mis tant de siècles à gravir.

L'énorme machine administrative construite par Louis XIV subsiste cependant; elle continue toujours de fonctionner, mais elle fonctionne désormais sans contrôle et sans effet utile. Dans la succession des désastres domestiques, les secours ne cessent pas de venir de la métropole. Celle-ci, en temps de guerre surtout, dépense beaucoup plus dans la colonie qu'elle n'en retire en impositions. Mais la grande partie de ces fonds, absorbée en expéditions militaires infructueuses ou détournée par des administrateurs infidèles, ne profite pas au pays.

En 1713, la monarchie française avait perdu l'Acadie, cinquante ans plus tard, elle fit le sacrifice du Canada; sa propre ruine était imminente.

• •

III. — LA NOUVELLE-FRANCE : LA STAGNATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE COLONIALES.

Nous venons de faire l'analyse des deux facteurs principaux, dirigeants de la colonisation,

fournis par la métropole: une gentilhommerie militariste, bureaucratique, besogneuse et sans aptitudes pratiques; un pouvoir central militaire, envahissant, mais très instable et finalement désorganisé. Voyons, maintenant, d'une manière rapide, quelles conditions physiques et sociales, ces éléments rencontrèrent dans la Nouvelle-France.

Le bassin laurentien forme, au nord-est de l'Amérique septentrionale, une vallée longue, de largeur variable, bordant les rives d'un grand fleuve, et flanquée à l'intérieur, de chaque côté, par les croupes arrondies de massifs de montagnes basses. Les sols, dérivés des formations géologiques les plus diverses, alluvions récentes ou anciennes de la vallée, détritiques laurentiens de la région montagneuse du nord, détritiques dévonien et siluriens de la région montagneuse du sud, s'y présentent dans toutes les conditions de profondeur, de conformation et de composition chimique. Mais presque partout, ils sont, à l'état de nature, bien pourvus des éléments de la fertilité, suffisamment riche en matière calcaire et en humus. Le pays est, aussi, abondamment coupé de lacs et de rivières.

Le sous-sol, riche en minéraux et métaux usuels, difficiles d'extraction, tels que le fer et le cuivre, est, au contraire, assez pauvre en minéraux précieux et d'extraction relativement facile, comme l'or, les diamants, et même l'argent. La houille y fait complètement défaut.

Ouvert au nord-est et au sud-ouest, c'est-à-dire aux deux extrémités de la tranchée du fleuve et d'autre part, mal abrité, sur les côtes, par le faible mamelonnement du sol, le pays se trouve à la merci des influences climatiques qui se dégagent tour à tour des grandes surfaces avoisinantes: influence humide et fraîche de l'océan Atlantique, à l'est et au nord; influence froide des plaines boréales, au nord et à l'ouest; influence sèche, et parfois très chaude, des prairies intérieures, à l'ouest et au sud. De ce fait, le climat laurentien est variable à l'extrême; il présente des périodes alternantes, et souvent des successions brusques, de froids perçants et de chaleurs excessives, de pluies torrentielles et de sécheresses persistantes. Mais, dans l'ensemble, la prépondérance est au froid et à l'humidité.

Il est facile de se rendre compte comment les phénomènes que nous venons de décrire ont concouru à déterminer la flore et la faune caractéristiques de la Nouvelle-France. L'humidité a produit la végétation arborescente; la diversité des sols et la chaleur des étés ont donné la multiplicité des essences, la richesse de la végétation; enfin, la rigueur des hivers a assuré la prédominance aux espèces végétales et animales les mieux conformées pour résister au froid. Et nous avons la forêt laurentienne, couvrant la vallée et les vallons d'ormes et de frênes, de tilleuls et de noyers, d'érables et de bouleaux, de hêtres et de chênes, de mélèzes et de sapins, et d'une sous-végétation luxuriante de vignes et d'arbrisseaux fruitiers; puis, sur les hauteurs, au nord et au nord-ouest, bientôt réduite aux conifères et aux bouleaux, allant se perdre dans la plaine froide de la zone boréale. Dans toute cette région, le wapiti, l'orignal, le caribou et le chevreuil, les ours et les renards de tous poils, le loup-cerviers, le chat sauvage, le rat musqué, le glouton, le porc-épic, la bête puante, l'hermine, le vison, la loutre, la martre et le castor pullulaient; espèces toutes de petite taille

(à l'exception des trois premières mentionnées), toutes de capture facile, et toutes remarquables, sous ce climat rigoureux, pour l'excellence et l'abondance de leurs fourrures.

La population indigène avait pour seul moyen d'existence la chasse, supplémentée par la pêche et la cueillette. Les Algonquins du bas Saint-Laurent, ou Montagnais, ne connaissaient pas ces rudiments de culture pratiqués par les Iroquois et même par certaines peuplades algonquines. Ils étaient purement chasseurs, et qui plus est, chasseurs de petit gibier. Cette poursuite du petit gibier, qui ne pouvait se faire avec succès que par de très petits partis, avait rompu presque complètement chez eux, l'ancienne cohésion de la tribu et de la famille communautaire, et les colons français ne trouveraient dans leur voisinage que de tout petits groupes instables, menant une existence précaire, des primitifs sans institutions, et inaptes au travail agricole.

La Nouvelle-France se présentait donc sous un double aspect : 1° à l'état primitif, c'était un pays, physiquement et socialement adapté à la production et à l'exploitation de la pelletterie, richesse naturelle, principale, unique, pour ainsi dire. Nous verrons bientôt les conséquences de ce fait. 2° C'était un pays offrant à tout autre genre d'exploitation, à la culture, au travail des mines et à l'industrie, certaines conditions favorables, il est vrai, mais aussi, des obstacles réels, comme la longueur des hivers, la présence de la forêt et l'état social des naturels.

Moins heureux que les conquistadors du Mexique et du Pérou, nos gentilshommes n'avaient pas devant eux, au Canada, de riches populations indigènes à dépouiller, des trésors à mettre au pillage, l'or et l'argent accumulés. Moins favorisés que les planteurs de la Nouvelle-Espagne, ils n'avaient pas affaire à cette nature tropicale, prête, au moindre effort de l'homme, à lui offrir les denrées de la plus grande valeur, café, canne à sucre, banane, chocolat, vanille. Ils n'avaient pas sous la main, des naturels sédentaires, susceptibles d'être réduits en esclavage et pliés, pour le profit du vainqueur, aux travaux des champs. La Nouvelle-France, pays où tout encore était à faire, et les moyens de faire clairsemés et dispendieux ; pays pénible de défrichement, à cause de ses épaisses forêts ; pays à climat variable et rigoureux, ne se prêtant pas aux cultures riches des Antilles, et imposant la construction de bâtiments vastes et bien clos, la Nouvelle-France ne rendait ses produits, du moins ne les rendait en abondance, qu'en retour d'une forte mise de fonds, d'un travail opiniâtre et bien entendu. Or, nous savons que nos gentilshommes manquaient de capitaux et d'expérience. Nous ne serons donc pas surpris de les voir faillir complètement dans leur rôle de colonisateurs.

Passons par-dessus la longue suite des tentatives infructueuses et des désastres du début, et examinons ce qui s'est fait à partir du jour où, grâce à Richelieu, les Français purent prendre pied plus fermement sur la terre canadienne. Les gentilshommes fonctionnaires qui formaient la masse des Cent-Associés, commencèrent par laisser à un syndicat de marchands, conduit par Jean Rosée, de Rouen, le soin des opérations commerciales et la gestion des finances de la compagnie. De leur côté, sous la direction de Jean de Lauson, président au grand conseil, ils se chargèrent d'une ma-

nière plus spéciale de voir au peuplement et à l'établissement agricole de la Nouvelle-France. Dans ce but ils instituèrent une tenure seigneuriale des terres, imitée de l'ancien régime féodal. Ils détachèrent du vaste domaine colonial de grandes étendues qu'ils concédèrent à des particuliers à charge seulement de défricher sans retard ces seigneuries, et d'y transporter des colons.

Lauson, l'âme dirigeante de cette compagnie, fut aussi le principal concessionnaire durant cette période. Tant au nom de son fils, qui venait de naître, que par le moyen de prête-noms, seul ou de concert avec quelques-uns des directeurs, Fouquet, Berruyer, Castillon, Cheffault, il s'attribua, sur divers points de la vallée laurentienne, de vastes seigneuries : la Cité, l'île de Montréal, la côte de Lauson, la côte de Beau-pré. La Cité, à elle seule, couvrait 25 lieues au fleuve Saint-Laurent, rive sud, et s'étendait à 60 lieues en profondeur, jusque dans les Etats-Unis actuels.

Mais les directeurs, tout en se faisant la part du lion, se montrèrent très généreux pour tous les petits gentilshommes ou bourgeois qui se présentèrent à eux. De 1634 en avant, Giffard, la Poterie, Bourdon, Godefroid, Chavigny, Montmagny, Champflour, Repentigny, Robineau, du Hérisson, obtinrent des seigneuries sur le bord du fleuve, variant en étendue de 1 lieue à 25 lieues carrées.

(A suivre.)

LÉON GÉRIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'AMOUR EN RÊVE

Sous ce titre, le poète Charles Bernard va publier chez Alphonse Lemerre, un volume de poésies animées d'un pur souffle lyrique et d'une haute intellectualité. L'idéalisme sincère de ce vrai poète nous reposera un peu des brutalités voulues ou des obscurs galimatias de nos rimeurs habituels. Ajoutons que, dédaigneux des rythmes cacophoniques et des assonances lâchées, insouciant aussi des rimes riches et faciles, M. Charles Bernard a écrit son livre de vers d'après les simples et sûres lois de la prosodie française.

De jolies et éloquentes pensées ; une inspiration personnelle, un continuel souci de l'harmonie et de la sonorité syllabique, tels sont les peu banals mérites de *L'Amour en Rêve*.

HUGUES DELORME.

LES THÉÂTRES

M. Edmond Rostand travaille en ce moment à une nouvelle pièce en vers, en trois actes, qui s'appellera : le *Théâtre*, et qu'il destine à Mme Sarah Bernhardt, pour la RENAISSANCE.

M. Pierre Loti a remis au directeur du THÉÂTRE-ANTOINE le manuscrit d'une œuvre nouvelle en cinq actes et sept tableaux, *Judith Renaudin*, dont les répétitions commenceront très prochainement.

Cette œuvre nouvelle de Loti n'est tirée d'aucun de ses livres ; elle est entièrement originale. L'action, qui se passe en province, sous Louis XIV, met en scène une épisode des Dragonnades.

Voilà une belle première à l'horizon pour le théâtre Antoine.

On jouera, au cours de cette saison, le *Roméo et Juliette* de Shakespeare, selon la pure tradition shakespearienne, avec M. de Max dans Roméo, et Mlle Marthe Mellot dans Juliette.

Sœur Philomène vient d'entrer dans le répertoire alterné de la maison et accompagnera l'*Ecole des veufs* de Georges Ancey.

Au tableau des répétitions, outre les pièces du prochain spectacle d'avant garde, les *Tisserands*, qui seront prêts à passer dans quelques jours.

M. Antoine vient de recevoir également une comédie de notre confrère, M. Grenet-Dancourt, intitulée *Ceux qui restent*.

* *

Deux intéressants débuts au NOUVEAU-CIRQUE.

John Higgins, qui s'intitule à bon droit le premier sauteur du monde, franchit en se jouant, à la façon d'un kangourou, les obstacles les plus différents, tel qu'un fiacre, un homme coiffé de son chapeau haut de forme, deux chevaux et quinze chaises ! John Higgins arrive du London-Pavillon où tout Londres est allé l'applaudir pendant six mois.

Quant à Miss Darling, elle exécute en toilette de ville — jupe longue et corsage à la mode — tous les exercices de panneau. Elle a obtenu un double succès d'écuyère habile et de jolie femme dans cette nouvelle et originale variante des exercices du jockey.

Avec le *Texas*, ces deux bons numéros suffiront à faire attendre la revue de MM. Vely et Alevy et la pantomime nouvelle d'Alphonse Allais... car Alphonse Allais a composé une pantomime spéciale pour Footit et Chocolat.

* *

Le CASINO, où le *Biographe* continue d'émerveiller le monde... le Casino où chaque soir le dessus du panier du monde parisien vient applaudir Mlle Angèle Héraud, admirer Clémence de Pibrac, dans *Don Juan aux Enfers*, le ballet qui cette saison, fait fureur.

* *

Nous avons déjà annoncé que M. Baron devait entrer à la GAITÉ pour jouer le rôle de Calchas dans la *Belle Hélène*.

La *Belle Hélène* ne sera pas la seule pièce qui émigrera des Variétés à la Gaité : à partir d'octobre prochain, en effet, tout le répertoire d'opérettes de Meilhac et Halévy passera chez M. Debryère qui compte donner à la *Belle Hélène*, à la *Grande Duchesse*, à *Barbe-Bleue*, etc., une exécution musicale de premier ordre encadrée dans une mise en scène très soignée.

* *

Le premier spectacle organisé par M. Brunière, directeur des Auditions Chrétiennes, dans la salle du Faubourg Saint-Germain, 21, rue du Vieux-Colombier, se composera de *Jean-Marie*, drame en vers, en un acte, de M. André Theuriot ; d'une scène en vers de M. Charles Vincent, *Bienheureux ceux qui pleurent*, et d'une Pastorale de Noël, *Restitution exacte d'un Mystère du xv^e siècle*, texte adapté par MM. Gailly de Taurines et Léonel de la Tourrasie, musique restituée par MM. Weckerlin et Michelot, costumes dessinés par Stop.

* *

AU THÉÂTRE DÉJAZET, la *Course aux Jupons*, la désopilante pièce de M. Léon Gandillot, vient de retrouver son grand succès de la création. Il faut

dire que l'interprétation avec MM. Paul Jorge Poggi, Wagmann, Legrenay, Mmes Jeanne Heller, L. Musset, Fanny Genat, Andrieu, Dorlys et la gracieuse Paulette Moutton est absolument exhalante. Quant à la mise en scène, elle fait honneur à la nouvelle direction qui fait de louables efforts pour relever la jolie salle du boulevard du Temple et y parvient.

Changement de décor. La prochaine redoute du MOULIN-ROUGE va nous transporter dans le domaine fantaisiste des Rois égrillards et bons vivants qui ont su conserver toujours la meilleure place dans le cœur de leurs sujets.

La cour de ces souverains joyeux se composera d'un essaim de jeunes beautés au joli minois.

Pour succéder à *Lysistata*, la fantaisie Athénienne qui tiendra l'affiche encore quelques jours, le CONCERT-PARISIEN va donner *Après la Vie de Bohème*, épilogue en deux tableaux, de l'œuvre de Murger. Cette pièce, due à la plume de MM. Dorfeuille et Moreau, vient, on se le rappelle, de remporter un retentissant succès à Ba-Ta-Clan.

Malgré la période de calme qui suit toutes les fêtes, le THÉÂTRE-ISOLA n'a pas vu un seul jour diminuer le chiffre élevé de ses recettes. Cela tient à ce que les directeurs ont su joindre à leurs attractions mystérieuses, toute une partie amusante qui enchante, aux matinées des jeudis et des dimanches, tout le petit monde qui se donne rendez-vous à la Salle des Capucines.

BULLIER. — Très brillantes soirées tous les Jeudis à Bullier; c'est jour de bal masqué et les petites minettes du Quartier-Latin s'y donnent rendez-vous dans les costumes les plus suggestifs. Samedis et Dimanches, soirées dansantes.

JEAN CARIGNAN.

PROGRAMME DES THÉÂTRES

OPÉRA. — 8 h. — Les Huguenots, Faust, L'Etoile, Thaïs, Don Juan, Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/4. — Athalie, Catherine, Tristan de Léonois, La Vie de Bohème, Les Effrontés.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. — Lakmé, Mignon, Carmen, Sapho, Le Spahi, etc.

ODÉON. — 8 h. — Le Passé

GYMNASÉ. — 8 h. 1/2 — La Jeunesse de Louis XIV.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2 — Sapho.

VARIÉTÉS. — 8 h. 1/2 — Paris qui Marche.

RENAISSANCE. — 8 h. 1/2 — Les Mauvais Bergers.

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 1/2 — Cyrano de Bergerac.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2 — Feu Toupnet.

CHATELET. — 8 h. — Rothomago.

GAITÉ. — 8 h. 1/4 — Mam'zelle Quat'sous.

AMBIGU. — 8 h. — La Joueurse d'orgue.

NOUVEAUTÉS. — 8 h. 1/2. — Hôtel du Libre-Echange

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 1/2 — Les P'tites Michu.

CLUNY. — 8 h. — Les Demoiselles des St-Cyriens

DÉJAZET. — 8 h. 1/2 — La Course aux Jupons.

THÉÂTRE ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS) — 8 h. 1/2 —

Le Repas du Lion, Blanchette, Boubourouche, Le

Bien d'autrui, L'École des Veufs.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2 — L'Auberge du

Toha-boha.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — 8 h. — La Closerie

des Genêts.

ATHÉNÉE-COMIQUE — 8 h. 1/2 — Cocher, Rue Bou-

dreau!

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Relâche.

SPECTACLES DIVERS

CASINO DE PARIS. — 8 h. 1/2. — Concert-spectacle, Ballets, Variétés.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

LA ROULOTTE, 42, rue de Douai — 9 h. 1/2 —

Jacques Ferny, Hugues Delorme, Berthez,

Miette, Chansons animées — Revue.

FOLIES-MARIGNY (Champs-Élysées) — Clôture annuelle.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 1/2 — Exercices équestres.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2 — Spectacle-concert.

FOLIES-BERGÈRES. — 8 h. 1/2 — Concert-spectacle,

BA-TA-CLAN — 8 h. — Vignais, Dembreville, Léonce,

Liliane, Paera, Rosalba, *Après la vie de Bohème*.

MOULIN-ROUGE. — 9 h. — Concert. — Bal, Jardin,

TRÉTEAU DE TABARIN — 9 h. — Concert artistique,

POLE-NORD — Patinage sur glace.

THÉÂTRE ISOLA. — 8 h. 1/2. — Prestidigitation.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. — Exercices équestres.

BULLIER — 9 h. — Concert, Bal. Tous les jeudis

grandes fêtes de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — Les Couillises de l'Opéra — Or-

chestre de Tziganes, etc.

SCALA. — 8 h. 1/2. — Concert-Spectacle.

ROBERT-HOUDIN. — 8 h. 1/2 — Cinématographe,

Variétés.

PARISIANA. — 8 h. 1/2 — Concert-Spectacle.

PALAIS DE GLACE. — Patinage sur glace.

LE CARILLON. — 9 h. 1/2 — Concert artistique.

TRIANON-CONCERT. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

CONCERT PARISIEN. — 8 h. 1/2 — Vaunel, Mayol,

Dranem, Rejeane, Damoye, Jane Henry, Les

Colibris, *La Belle Bouchère*.

THÉÂTRE POMPADOUR — 8 h. 1/2. — Conférences

avec auditions.

LA BOITE A MUSIQUE. — 9 h. — Concert artistique,

Ombres.

AMBASSADEURS. — Clôture annuelle.

ALCAZAR D'ÉTÉ. — Clôture annuelle.

HORLOGE. — Clôture annuelle.

TOUR EIFFEL. — Clôture annuelle.

LE GRAND GUIGNOL. — Rue Chaptal. — 8 h. 1/2 —

Mlle Fil, M. Badin, Lui, etc.

LA MUSE DE MONTMARTRE. — 9 h. — Ombres, Jean

Gondezki.

LA BODINIÈRE. — Matinées. — Causeries à 3 h,

tous les jours.

ELDORADO. — 8 h. 1/2 — Concert-spectacle populaire.

TREIZE MOIS APRÈS

Nous lisons dans...

J'ai eu dernièrement à contrôler, pour mon journal, les faits annoncés par une lettre d'un propriétaire habitant Verdun-sur-Garonne. Cette lettre, je vais la publier presque en son entier, car elle résume bien la vérité de mon enquête, et elle est empreinte d'une telle sincérité, que ceux qui la liront en tireront certainement grand profit.

M. Paul Boulet, propriétaire à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), était depuis longtemps malade, il souffrait d'une maladie cruelle dont les effets se font sentir dans tout l'organisme. L'estomac, cette place forte du corps humain, était gravement attaqué.

« Depuis treize mois, écrit M. Boulet, je souffrais continuellement de douleurs d'estomac. Le sommeil, l'appétit, le courage et la force, tout manquait à la fois.

Ayant lu dans une brochure les résultats étonnants obtenus par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, je me suis décidé à en faire usage, et après les avoir employées pendant quelques semaines, je suis revenu dans mon état normal. Les douleurs d'estomac ont complètement disparu, le sommeil lourd accompagné de cauchemars est devenu léger et tranquille, l'appétit a repris sa vigueur, le courage et la force sont revenus tels qu'ils étaient jadis, et je ne me ressens plus de rien.

Une de mes voisines, une fillette de 15 ans, atteinte d'anémie et de pâles couleurs, ayant vu mon retour merveilleux à la santé, veut suivre de suite votre traitement. Je ne puis que l'encourager après un si heureux résultat. »



Depuis cette époque, M. Boulet se porte à ravir et cela grâce aux Pilules Pink qui sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs; elles guérissent: rhumatisme, sciaticque, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc.

Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Co (pharmacien de 1^{re} cl.), 3, cité Trévisse, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.



MAISONS RECOMMANDÉES

CHAMPAGNE LÉON LAURENT

DÉPÔTS A PARIS

6, Square de l'Opéra et 22, rue Caumartin

Téléphone 248-19

FOURNISSEUR BREVETÉ DE LA MAISON ROYALE DE PORTUGAL

CHEMISIER F. YZERN, 46, rue Vi-

Maison de Confiance.

Le Gérant: PIERRE FOURNIN.

Imprimerie H. Bouquet, 2, rue de Rocroy. — Paris.

Tube anesthésique Bourdallé

« LE CHLORO-ÉTHYLEUR »

BREVETÉ S. G. D. G.

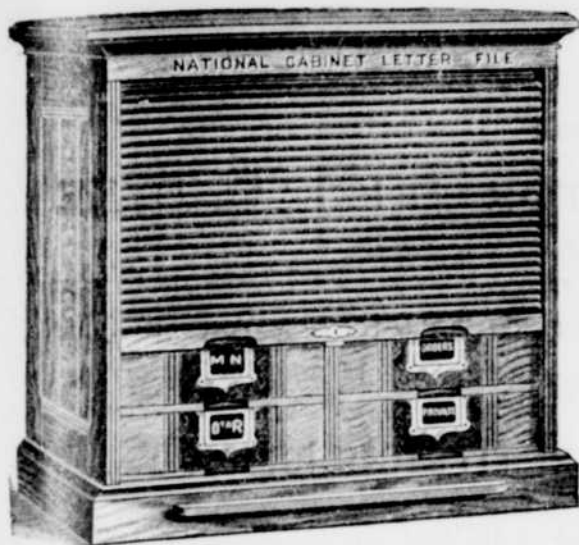


Soulage instantanément les douleurs locales, maux de tête, névralgies, maux de dents, etc., au moyen de la réfrigération obtenue par la pulvérisation d'un mélange d'oxyde de méthyle et de chlorure d'éthyle chimiquement pur procurant un froid intense de 30 à 35°.

Fabriqué par la SOCIÉTÉ ANONYME DE PRODUITS ANESTHÉSQUES, 28, rue St-Lazare

En vente dans les pharmacies de Paris et drogueries de France et de l'Étranger.

VOTRE INTÉRÊT
BANQUIERS
NEGOCIANTS
INDUSTRIELS
 EST DE DEMANDER
 LE CATALOGUE ILLUSTRE
 du Classeur Américain
 « **le NATIONAL** »



TRAVAIL SIMPLIFIÉ
 ÉCONOMIE DE TEMPS
 CLASSEMENT PARFAIT

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE :
H. BOUQUET, 2, Rue de Rocroy
 et 8, Rue d'Abbeville, PARIS.

Catalogue Illustré franco.

LANTERNES
 A
L'ACÉTYLÈNE

POUR CYCLES
 VOITURES ET AUTOMOBILES

Système G. DUCELLIER
 BREVETÉ S. G. D. G.

25, Passage Dubail & rue des Vinaigriers, 50
PARIS

Demander la Description

PLUS DE CHEVEUX GRIS
 PAR L'EMPLOI DE
L'EAU SÉRIEUSE

Inventée par MOUSSERON, chimiste
19, Rue Hauteville, 19,
 — PARIS —

Prix de l'EAU SÉRIEUSE, le flacon : 5 fr.
 avec étui et brosse.

LE TROPIQUE



Est un appareil
 surchauffeur à air
 chaud, sain, éco-
 nomique et brûlant
 tout combustible.

Nous le
 recommandons tout
 particulièrement

Prix : 28 francs

S'adresser à l'Agence, 100, rue Saint-Lazare.

MOTEUR A PETROLE
L'INCOMPARABLE
 (Système CUNDALL)
 (Solidité, — Simplicité, — Economie)
 LOCOMOBILES, BATEAUX
VOITURES AUTOMOBILES

Représentant pour la France, NOUVELET,
 ingénieur-constructeur
 S'adresser aux bureaux du Journal

Fusils de Chasse
 "HAMMERLESS"
 à baguette, à broche, à percussion centrale
 depuis 20 fr. jusqu'à 1000 fr.

à deux coups, gauche Choke-Bored
 depuis **220 Francs**

Equipement de Chasse
 MUNITIONS

PAIEMENT
 par dixième et par mois
 ou
 au comptant
6 %
 d'escompte

ENVOI FRANCO
 du Catalogue Général illustré.

DÉPOT DE PARIS
 des **Armes de Précision de Chasse et de Tir**
 DES MANUFACTURES SYNDIQUÉES
5, Boulevard de Strasbourg, 5 (En face de l'Eldorado) PARIS

POMPES BROQUET MÉDAILLE D'OR
 121, Rue Oberkampf, PARIS Exposition Unive. 1889

Catalogue illustré

POUR TOUS USAGES

COLLE DE BUREAU
 " **STICKPHAST** "



MEILLEUR MARCHÉ
 ET
SUPÉRIEURE
 A LA GOMME

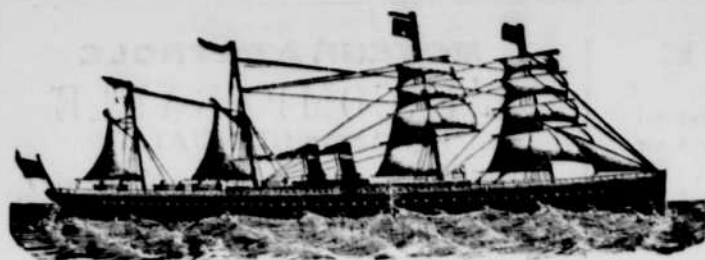
Plus de doigts salis
 Ni de feuilles tachées

SE CONSERVE INDÉFINIMENT

Sans rivale pour le collage
 des épreuves
PHOTOGRAPHIQUES

La Colle « **STICKPHAST** » est sans égale pour le collage des Cartes d'Échantillons de Papiers, Étoffes, Rubans, Soieries, Dentelles, etc., est d'une adhérence parfaite, d'une propreté absolue, n'a aucun des inconvénients de la gomme, elle ne salit pas, ne laisse aucune bavure et ne foisse pas

La Colle « **Stickphast** » est un des rares produits qui, essayé une fois est adopté pour toujours.



LIGNE ALLAN

POUR LES
ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

Mogolian (Portland).....	20 Janv.	Numidian (Portland).....	3 Fév.
Vancouver —	27 —	Scotsman —	10 —
Laurentian —	29 —	Carthaginian —	12 —

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à QUÉBEC et MONTRÉAL : 1^{re} Classe 385 à 520 fr. suivant position de la cabine. — 2^e Classe 255 et 270 fr.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des États-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc.
via Vancouver, Voyages circulaires.

Grandes réductions sur les billets de retour

Pour le MANITOBA et la COLOMBIE ANGLAISE

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

De l'ATLANTIQUE au PACIFIQUE

1000 lieues sans changer de train

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Via Vancouver et Yokohama

MINES D'OR DU KLONDYKE

Billets à prix spéciaux de Paris, via New-York ou Montréal
pour Vancouver, point de départ pour le Klondyke.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES, BAGAGES, PETITS-COLIS, ETC.

POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE

Aux prix les plus réduits. — Tarifs sur demandes. (Prix à forfait.)

S'adresser pour tous Renseignements à

PITT & SCOTT

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CONTINENT

PARIS — 7, Rue Scribe, 7. — PARIS

LONDRES

98-100, QUEEN VICTORIA ST

MARSEILLE

20, RUE COLBERT, 20

BOULOGNE-SUR-MER

DÉPOT POUR LES BAGAGES

BAGGAGE STORED

Hernu, Péron et Co Ltd

61, Boul. Haussmann, 95, rue des Marais, 4, rue St-Marc,
PARIS

LE HAVRE

4, RUE ANFRAY, 4

FOLKESTONE

THE HARBOUR

MAZAMET (Tarn)

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde; fondée en 1840



TRANSPORTS DE BAGAGES ET MARCHANDISES

Pour toutes destinations

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

LIGNE BEAVER

Service postal hebdomadaire

LIVERPOOL à SAINT-JOHN N. B.
via HALIFAX N. S.

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'hiver)

Samedi	22 Janv.	S.S. Lake Superior.	5500 tonnes
—	29 —	Gallia	6000 —
—	5 Fév.	Lake Winnipeg	4500 —
—	12 —	Lake Ontario.	5500 —
—	19 —	Lake Huron..	5000 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL

1^{re} Classe : 358 à 466 francs, selon cabines

2^e Classe : 240 et 250 francs.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

(6630 kilomètres en ligne directe)

BILLETS DE CHEMIN DE FER

De St-JEAN N.-B., HALIFAX, QUÉBEC
ou MONTREAL

Pour tout l'intérieur du Canada et les États-Unis

VOYAGES D'EXCURSION ET AUTOUR DU MONDE

Billets pour le Japon, la Chine, l'Australie
Via Vancouver

LIGNE DOMINION

LIVERPOOL A PORTLAND (Maine)

Directement

PROCHAINS DÉPARTS

(Service d'hiver)

Judi	27 Janv.	S.S. Vancouver.....	5500 tonnes
Mercredi	2 Fév.	— Canada (p. Boston)	9000 —
Judi	10 —	— Scotsman	6000 —
—	24 —	— Labrador	5500 —
—	3 mars	— Vancouver.....	5500 —
—	17 —	— Scotsman.....	5500 —

PRIX DES PASSAGES

A QUÉBEC ou MONTREAL (via Portland)

1^{re} Classe : 358 à 545 francs, selon cabines.

2^e Classe : 240 et 250 francs.

Prix de PARIS à BOSTON

1^{re} Classe : 356 à 562 francs, selon cabines.

2^e Classe : 246 et 255 francs.

COLONISATION DU CANADA. CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, etc., pour toutes destinations, billets de passage, brochures et cartes gratuites, etc.

S'adresser à **HERNU, PÉRON & C^o L^{td}** Agents d'Emigration autorisés par le Gouvernement Français.

61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare, en face la rue de Rome). PARIS.